**Table ronde : Immigrer et entrer sur le marché du travail au Québec : défis et parcours d’archivistes « étrangers » - actes**

Animateur : Gaël Jeannin (archiviste responsable, *Province canadienne de la Congrégation de Sainte-Croix, Montréal)*

Conférenciers et conférencières :

* Yudisleidy Navarro Sotolongo (analyste en gestion de l’information, *Chuck & Co, Montréal*)
* Daniel J. S. Bossikponnon (conseiller en gestion des ressources documentaires, *Université de l’Ontario en français, Toronto)*
* Charles Cormier (président-directeur général, *Chuck & Co, Québec et Montréal)*

**Gaël Jeannin - introduction**

Lorsque j’ai appris que le thème du Congrès 2022 était l’humain au cœur des archives, j’ai aussitôt pensé à mon parcours au Québec. Ce parcours a été essentiellement des relations entre des humains ; vous étant des professionnels travaillant dans les archives, et moi étant un archiviste immigrant.

Comme je ne devais pas être le seul dans cette situation, j’ai lancé des appels à témoignage sur les réseaux sociaux. Et le résultat a dépassé mes attentes puisque plus de 20 personnes ont accepté de me partager leur témoignage. Vous allez voir que chaque parcours est unique. Il n’y a pas de marche à suivre pour entrer dans le marché du travail des archives au Québec lorsqu’on est immigrant.

Aujourd’hui nous sommes 3 archivistes de 3 continents différents, tous formés dans nos pays d’origine, et nous allons vous raconter nos parcours d’intégration et nos défis :

Gaël (Suisse)

Yudi (Cuba)

Daniel (Bénin)

Merci à vous 2 d’avoir accepté d’être ici aujourd’hui

Ensuite, afin d’élargir un peu le sujet, je vais faire le bilan d’une petite enquête que j’ai mené auprès des personnes qui ont accepté de me faire part de leur témoignage. Elles ont répondu à un questionnaire sur des thèmes liés à leurs parcours et leurs entrées sur le marché du travail au Québec.

Je trouve intéressant de partager nos parcours afin que nos collègues puissent en savoir plus sur nous, nos passés et nos expériences ici. L’immigration est en effet une étape très importante de nos vies. Nous allons voir le côté professionnel aujourd’hui, mais il y a aussi tout le côté personnel et émotionnel que nous pourrons éventuellement aborder dans la discussion. Je me suis dit aussi que présenter nos parcours pourrait intéresser des employeurs qui pourraient être amenés à recevoir des candidats venant de l’étranger. Cette table-ronde est aussi une façon de les aider à mieux faire connaissance avec nous.

Puis, lors de la préparation pour cette rencontre, une collègue m’a proposé d’aller plus loin en invitant justement un employeur qui aurait déjà engagé un ou une archiviste immigrant ou immigrante. Le but est d’amener une perspective différente sur nos parcours, de voir l’autre côté de la médaille. C’est donc pour cela que j’ai eu envie d’inviter Charles Cormier et je le remercie d’avoir accepté d’être ici cet après-midi.

Enfin, à l’issue de l’entretien avec Charles, nous allons avoir une bonne vingtaine de minutes pour jaser tous ensemble.

**Gaël – parcours**

Je m’appelle Gaël Jeannin et je viens de la Suisse romande (francophone). En 2010 j’ai obtenu une maitrise en histoire à l’Université de Fribourg. Ma première expérience avec les archives a été un stage de 6 mois aux Archives cantonales vaudoises à Lausanne (l’équivalent des archives provinciales au Québec). Là-bas, j’ai été formé par M. Gilbert Coutaz qui est une référence dans le monde archivistique suisse et dont vous connaissez peut-être le nom.

J’ai étudié l’archivistique de 2012 à 2014 dans le cadre du Master of Advanced Studies in Archival, Library and Information Sciences aux Universités de Berne et de Lausanne. Le moment marquant de cette formation, pour moi, a été la visite de M. Carol Couture qui est venu une matinée nous parler de son parcours. Il nous a aussi présenté les exemples de fusions entre archives et bibliothèques effectuées au Canada. En amont de cette rencontre, j’avais demandé à pouvoir lui parler car je souhaitais réaliser une expérience professionnelle à l’étranger, notamment dans l’archivage électronique.

Ce jour-là, il m’a donc encouragé à le faire et m’a donné une liste de personne à contacter à Montréal : Madame Diane Baillargeon est la première à avoir répondu. En 2015, une fois le permis de travail obtenu, je m’envole pour 5 mois au Canada, dont 2 mois de stage à la Division de la gestion de documents et des archives de l’Université de Montréal. Pendant ce séjour, j’en ai profité pour faire quelques visites professionnelles et j’ai aussi rencontré ma future conjointe.

En 2016 ma conjointe est venue vivre quelques mois en Suisse et à la fin de l’année, nous avons décidé de vivre ensemble. Comme nous pensions qu’il serait facile pour moi de trouver un travail au Québec que elle en Suisse, j’ai pris la décision de quitter la Suisse. Avant mon départ je me suis renseigné sur l’intégration au Canada. J’ai notamment parlé avec 2 suisses qui n’avaient pas réussis à s’installer et qui avaient choisis de rentrer en Europe. Les 2 m’avaient donné le même conseil : prends ton CV sous le bras et va toquer (cogner) aux portes afin de te présenter. En tant que suisse, ce n’est pas chose facile car on est ordinairement plutôt discret et neutre. Mais j’ai bien retenu ce conseil.

Le 1er février 2017 c’est donc le grand départ. Je n’avais pas de visa de travail, car je comptais utiliser le même programme qu’en 2015 qui s’appelle « Expérience Internationale Canada ». Ce programme me permettait d’obtenir un permis de travail en moins de 3 mois. J’arrive donc à Montréal avec mon bagage de plus de 5 ans d’expérience professionnelle, et du jour au lendemain je me retrouve sans travail, dans un environnement professionnel qui m’est presque totalement inconnu et où on ne me connaît quasiment pas.

L’objectif était donc de me trouver un emploi, mais il me fallait pour cela m’intégrer et acquérir de l’expérience au Québec.

Avec le recul, je me rends compte que j’ai utilisé 4 stratégies simultanément afin de maximiser les chances de réussite de ce projet. Ce qui suit est le résumé de mes 18 premiers mois au Canada.

1. Je voulais faire mes preuves.

Depuis la Suisse, j’avais pris contact avec la Société Saint-Vincent-de-Paul pour faire du bénévolat dans leurs services d’archives : 3 jours après mon arrivée, je commençais une période de 3 mois chez eux. J’ai ensuite fait du bénévolat dans 3 communautés religieuses (Dominicains à Montréal, Missionnaires Oblats à Richelieu et les Sœurs Missionnaires de l’Immaculée-Conception à Laval). Je connaissais déjà la théorie puisque en Suisse romande nous apprenons l’archivistique avec les livres de référence de Carol Couture, mais ces expériences m’ont permis d’apprendre la pratique comme l’utilisation des logiciels et l’apprentissage des RDDA. Etre sur le terrain m’a aussi permis la connaissance des lois.

1. Je voulais connaître le milieu professionnel des archives au Québec.

Ayant une expertise en archives religieuses, j’ai choisi d’essayer de m’intégrer surtout dans ce milieu. En effet, je suis parti du constat qu’il y avait beaucoup de nouveaux diplômés chaque année en archives : « Qu’est-ce que je pouvais donc apporter de plus que ces nouveaux diplômés ? » J’ai contacté le Regroupement des Archivistes Religieux (RAR) et 2 semaines après mon arrivée, j’ai pu allé visiter le secrétaire du RAR, François Nadeau, qui m’a expliqué le contexte des archives religieuses au Québec. Il m’a donné des documents de référence sur les archives religieuses et il m’a aussi fait visiter le service d’archives où il travaillait. Par le biais du RAR, il a ensuite diffusé mon CV et une lettre où j’offrais mes services de bénévolat afin de me faire connaître.

1. Je voulais connaître le marché du travail au Québec.

Un mois après mon arrivée, je me suis inscrit à un atelier de 2 matinées à la CITIM (un organisme communautaire, l’acronyme signifie Clef pour l’intégration au travail des immigrants). Après une introduction sur les codes de la société québécoise et les différences avec la France, j’ai pu avoir des explications sur le fonctionnement du marché du travail au Québec. Ce que j’en ai retenu principalement, c’est l’importance des offres d’emploi non affichées et les postes qui s’obtiennent très souvent à l’interne ou grâce au réseautage. Lors de cet atelier, j’ai aussi pu adapter mon CV et ma lettre de présentation afin de les rendre conformes aux attentes du marché du travail.

1. Je voulais créer mon réseau.

En arrivant ici, je suis devenu membre de l’AAQ et quelques jours après mon arrivée j’ai participé à ma première activité : une soirée vie d’archiviste avec Marc Lacasse au Pub l’Ile Noir à Montréal. Je connaissais surtout les membres de l’équipe des archives de l’UdeM, mais il fallait aller parler aux autres personnes, me présenter, ce qui n’était pas toujours chose facile. Après, une fois que l’on se fait 2-3 contacts, qui nous présentent à d’autres contacts, on prend confiance en nous et le réseau peut s’agrandir assez rapidement. J’ai donc participé à beaucoup d’activités organisées par l’AAQ, à tel point que dans l’infolettre du mois d’avril 2018, on me voit 3 fois en photo (speed-dating professionnel, une soirée vie d’archiviste et un 5 à 7). Pour l’AAQ, je me suis aussi impliqué bénévolement en rédigeant les PV des assemblées générales 2017 et 2018.

Grâce au réseautage et aussi pour faire du réseautage, j’ai eu la chance de visiter plus de 30 services d’archives de la région de Montréal. J’ai donc eu la chance de discuter avec plus de 30 archivistes et en apprendre plus sur leur travail quotidien. J’ai aussi pu faire la connaissance d’une vingtaine d’autres collègues lors d’événements.

J’ai tâché d’entretenir ce réseau en correspondant par courriel avec plusieurs d’entre eux, en donnant de mes nouvelles par exemple lorsque j’ai obtenu la résidence permanente ou pour les informer des mes activités professionnelles (articles publiés ou participation au Congrès). Un autre moyen toujours efficace et qui est une habitude que j’avais en Suisse : se donner des nouvelles autour d’un apéro, sauf que le vin blanc, le fromage et la charcuterie sont remplacés ici par de la bière et de la poutine.

Malgré ces 4 stratégies pour trouver un emploi, tout n’a pas été facile dans la première année. D’abord, il y a eu les premières postulations sans rappel pour une entrevue. Ensuite il y a eu les échecs de non-choix suite aux entrevues, sans explication. S’agissait-il du manque d’expérience, du permis de travail ? Il y a eu une opportunité qui m’a quand même été offerte, mais le long délai de réponse de l’employeur pour rendre sa décision avait changé mon point de vue sur ce poste. Enfin, il y a surtout eu un gros échec alors que je pensais être proche du but. Pour un poste en région, suite à une entrevue qui s’était bien passée, l’employeur potentiel m’avait demandé d’aller voir un avocat d’immigration afin de confirmer que les démarches pour obtenir le permis de travail allaient fonctionner. Je le fais, paie une avocate qui m’écrit une lettre, mais finalement je n’ai pas obtenu le poste… Je ne vous cache pas que les quelques semaines qui ont suivi n’ont pas été faciles.

A ce moment-là, j’étais content de pouvoir compter sur l’appui de trois mentors qui m’avaient pris un peu sous leurs ailes. Les mois passants sans obtenir de poste, mes jours au Canada étaient comptés à cause de la fin de mon statut de touriste fin 2017. C’est alors qu’un de mes mentors a eu la possibilité de m’offrir un petit contrat (2 jours par semaines pendant 2 mois). Petit contrat oui, mais cela était suffisant pour que je remplisse les conditions requises pour commencer les démarches de Résidence permanente. Grâce au travail des Ressources humaines, j’ai pu obtenir en moins de 3 semaines mon permis de travail. Et en mars 2018, je commençais un contrat au Centre d’archives et de documentation Roland-Gauthier de l’Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. Encore merci David Bureau de m’avoir offert cette première chance.

Ensuite, grâce à tous les efforts mis en place pendant ces 18 mois, en août 2018, sitôt mon permis de travail ouvert obtenu, un contrat au Musée de l’Oratoire m’a été proposé. Ensuite un autre chez les Dominicains où je faisais du bénévolat. Et enfin on m’a approché pour un poste permanent d’archiviste responsable à la Province canadienne de la Congrégation de Sainte-Croix où je suis depuis bientôt 3 ans.

En conclusion, je retiendrai 2 choses de mon parcours : 1) si on met les efforts, si on montre qu’on veut réussir, si on est prêt à s’adapter et apprendre, et bien les autres s’en rendent compte ; 2) l’importance du réseautage, qui m’a énormément aidé dans la réussite de mon intégration dans le monde professionnelle archivistique au Québec. Je tiens à remercier sincèrement les gens que j’ai rencontrés pour leur ouverture, leur gentillesse et leur accueil. Malgré nos différences professionnelles et personnelles, j’ai fait de belles rencontres. Merci à vous.

**Yudi - parcours**

Je m’appelle Yudisleidy Navarro Sotolongo, je viens de Cuba. Je suis arrivé ici au Québec en juillet de 2016 avec ma famille, mon conjoint et mes deux enfants.

À Cuba j’ai eu la première partie de ma vie professionnelle. Là, j’ai obtenu mon diplôme en bibliothéconomie et Science de l’information en 2007 après 5 ans d’étude.

Une fois que j'ai fini les études, j’ai commencé à travailler dans un centre de recherche en tant que spécialiste de l’information où ma principale activité était de rechercher l'information dans les grandes bases de données pour les recherches au sujet des neurosciences.

Ensuite, j'ai travaillé comme professeure à l'université de La Havane dans la faculté de communication pour les élèves qui étudiaient les Sciences de l'information, cela a été une belle expérience pour moi, parce que cela m’a permis d’apprendre beaucoup au moment de préparer et donner mes cours toujours en lien avec les archives, la gestion de l’information et les bibliothèques.

Ensuite, trois ans avant d’immigrer ici au Québec et avec l’objectif d’améliorer mon français j’ai eu la chance de travailler en tant que bibliothécaire dans une école française à Cuba où j’étais obligé de parler en français, donc en pensant à mon avenir cela était une belle façon de faire mes premiers pas en ce qui concerne la langue française dans une ambiance de travail.

En juillet 2016, c’est le grand changement de vie pour moi. Finalement, après 5 ans d’attente nous arrivons ici au Québec.

Une fois déjà au Québec, nous devrons rapidement faire face à deux défis :

Le premier c’est de connaître et s’adapter à une nouvelle société, dans mon cas complètement différent à laquelle j’étais habitué et je parle dans tous les niveaux, financier, social, professionnel, un exemple très basique c’est qu’à Cuba on ne connaît pas ce quoi une carte de crédit, on ne l’a jamais utilisé auparavant. Donc, cela ajoute une couche de stress supplémentaire.

Le deuxième défi auquel on doit faire face est de trouver un emploi professionnel, parce que bien sûr on souhaite se développer professionnellement et il y a des factures à payer.

Et c'est à ce moment que je commence à savoir et apprendre sur le CV, sur la façon de faire le CV ici au Québec, sur c’est quoi et comme faire une lettre de présentation, sur le processus d’embauche comme tel parce que jamais auparavant je n’avais passé un processus de ce type et je me suis appuyé beaucoup sur les services qui se donnent dans les centres d’aide aux immigrants qui font des activités pour t’aider à t’intégrer à la société.

Une fois que j’ai eu tous mes documents, j’ai commencé à appliquer, j’ai envoyé beaucoup des applications pendant la première année, mais sans avoir des réponses, je ne suis jamais arrivé au tour des entrevues d’embauche. Donc, c’est frustrant, ça m’a donné l’impression que je ne pouvais pas travailler dans mon domaine de formation.

À ce moment, et après quelques rencontres avec des groupes d'immigrants, des lectures et des recherches j'ai compris que pour avoir un poste en tant que bibliothécaire ou archiviste même si j'avais déjà un diplôme et quelques années d'expérience je devrais faire des études pour pouvoir m'intégrer au marché de travail.

C'est à ce moment que j'ai décidé de m'inscrire à la maîtrise en sciences de l'information. Une très bonne décision, parce que cela m’a aidé beaucoup, tant au niveau d’amélioration de mon français qu’aux niveaux de connaissance de la profession spécifiquement ici au Québec (les logiciels que s’utilisent, les outils, la façon de travailler, le jargon de la profession, même le stage de la maîtrise que j’ai fait à l’INRS avec une belle équipe m'a aidé à trouver mon actuel emploi, que c’est Chuck&Co, une autre belle équipe qui m’a accueilli.) une très bonne décision de faire une mise à jours de mes études ici au Québec

Au même moment que je décide de m’inscrire à la maîtrise, je participe comme bénévole à une foire de l’emploi où j’écoute pour la première fois parler du Programme de parrainage de la ville de Montréal, et pendant la conférence ils parlent des postes à combler dans le domaine de la gestion de l’information. Cela a été une surprise pour moi d’apprendre qu’il existait un programme pour intégrer le marché de travail pour les personnes qui ont de la difficulté à intégrer le marché de l’emploi malgré une certaine expérience. Donc, j’ai commencé ce processus où ils demandent de répondre à certaines exigences

* Avoir fait des études dans un domaine relié à l’emploi.
* Posséder une Évaluation comparative des études
* Posséder l’expérience dans le secteur d’activité correspondant à l’emploi.

J'ai passé les différentes phases du processus, j’ai passé l’entretien d’embauche et ils ont choisi ma candidature, ce qui m’a permis avoir une vraie expérience de travail pendant 6 mois aux archives de la ville de Montréal, même cela a était une expérience rémunère, fait qui est très bien pour une première expérience de travail.

C’est une expérience très enrichissante qui a marqué un avant et un après dans mon parcours ici au Québec, cela a ouvert une porte à d’autres opportunités de travail, après ça ils se sont enchainé plusieurs contrats.

C’est important aussi de dire que c’était la première fois que j’ai pu échanger avec des collègues du domaine et avoir une approche plus humaine de la profession. Ces collègues m’ont aidé après pendant la maîtrise et même m’ont écrit de lettres de références pour mon emploi actuel.

Si je dois donner 2 conseils aux immigrants qui viennent travailler ici dans ce domaine, je dirai de faire une mise à jour des études, pas nécessaire à faire une maîtrise, mais quand même de faire des cours qui leur permettent de connaître et comprendre la profession ici au Québec. Le dernier conseil, et pas moins important, c’est d’avoir un niveau de la langue élevé, au moins pour les immigrants qui ont une langue maternelle différente du français. Pour moi, cela a été et il est encore aujourd’hui l’élément le plus important dans mon parcours et le plus difficile et en même temps c’est l’élément qui peut te rendre le tout plus facile ou plus difficile.

**Daniel - parcours**

**Mes débuts**

Mon parcours professionnel a débuté dans mon pays d’origine, la République du Bénin, après que j’ai obtenu en 2002 une licence professionnelle en Archivistique-Documentation à l’École nationale d’administration et de magistrature de mon pays. Notre formation, à l’époque, combinait à la fois l’archivistique, la documentation et la bibliothéconomie, afin de nous rendre employable dans l’un ou l’autre des secteurs.

Sept mois après l’obtention de mon diplôme, j’obtiens mon premier emploi comme bibliothécaire universitaire à l’Université protestante de l’Afrique de l’Ouest, Bibliothèque je j’ai été appelé deux ans plus tard à assurer la direction. C’était une belle expérience de gestion d’équipe et de réorganisation profonde de la bibliothèque. En même temps, en plus d’être directeur de la bibliothèque, je m’occupais d’une partie des archives, notamment les dossiers d’étudiants. Cette expérience de gestionnaire a duré 4 ans.

En 2009, à la suite d’un concours auquel j’avais réussi, j’entre dans la Fonction publique. De 2009 à 2018, j’ai successivement occupé les postes de :

* Assistant administratif (Direction des ressources humaines du Ministère de l’agriculture, de l’élevage et de la pêche),
* Documentaliste (Direction de la programmation et de la prospective du Ministère de l’agriculture, de l’élevage et de la pêche),
* Archiviste en tant que chef de service des archives dans plusieurs autres ministères, le dernier étant le Ministère du plan et du développement.

**Comment je suis venu au Québec pour la première fois**

En 2018, j’ai eu la chance d’être sélectionné pour bénéficier d’une bourse de la Francophonie, notamment celle pilotée par le Programme canadien de bourses de la Francophonie (PCBF). C’est à la faveur de cette opportunité que je suis venu au Québec, avec un permis d’études, pour un programme en science de l’information à l’Université de Montréal. Ce fut l’occasion pour moi de faire la découverte du milieu archivistique québécois.

Mon cheminement académique s’est très bien déroulé, ponctué par des expériences d’auxiliaire d’enseignement et un stage à KPMG. À la fin des études en décembre 2020, je suis rentré au pays pour reprendre mon poste d’archiviste au Ministère du Plan et du Développement. Entre temps, et par précaution, je suis allé à la frontière du Québec avec les États-Unis pour me faire délivrer un permis de travail post-diplôme.

Malheureusement au pays, l’expérience n’a pas été des plus reluisantes. Les préjugés sur notre métier de gestionnaires de documents n’ont pas évolué et les différentes tentatives pour faire voir les choses autrement n’ont pas été appuyées et soutenues. La routine administrative mettait en danger mes acquis professionnels et mes réflexes que je commençais par perdre. Cela m’a fait prendre la décision de revenir au Québec. C’était 5 mois plus tard, en mai 2021.

**Le grand défi : trouver un emploi**

Les premières tentatives pour trouver un emploi professionnel se sont soldées par des échecs. Les causes étaient simples : soit je n’avais pas les expériences exigées, soit je ne possédais pas les autres compétences additionnelles demandées (maitrise d’un langage informatique défini, connaissance de tel ou tel logiciel, etc.). Il y des postulations de candidatures pour lesquelles je n’ai jamais eu de retour. De guerre lasse, j’ai décidé de revoir mes ambitions à la baisse. J’ai alors commencé par rechercher des postes de techniciens et de commis auxquels je ne suis mis à postuler. Et là, plusieurs tentatives ont plutôt réussi. Un poste de commis m’a même été refusé parce que l’équipe estimait que j’étais trop qualifié pour occuper un tel poste. C’était dans une compagnie d’assurance à Saint-Hyacinthe.

Par la suite, j’ai réussi des entrevues pour des postes de techniciens. Mais j’ai choisi le mandat le plus court de 4 mois, celui de BAnQ qui recrutait des techniciens surnuméraires pour la période estivale 2021. Dans le même temps, un autre poste de technicien m’attendait à l’Office municipal d’habitation de Montréal, qui était même prête à patienter jusqu’à ce que je finisse mon mandat à BAnQ. Mais comme me l’a dit Arnaud D’Alayer, responsable des laboratoires informatiques de l’EBSI, si tu prends goût au poste de technicien, tu finiras par rester technicien. Ce conseil davantage m’a ouvert les yeux et m’a convaincu de ne pas baisser les bras pour la recherche d’un emploi professionnel.

Le Canada étant grand, mon permis de travail me permettant de travailler n’importe où au Canada, j’ai alors choisi de prendre le risque de rechercher du travail hors Québec, en dépit de mon niveau d’anglais qui n’est pas très fonctionnel. Pour moi, peu importe désormais, advienne que pourra. Je ne craignais plus l’échec, mais au moins, je ne me reprocherais pas de n’avoir pas essayé.

La première tentative a réussi et j’ai mis le cap sur Toronto en octobre 2021 en tant que Conseiller en gestion des ressources documentaires de l’Université de l’Ontario français.

**Que retenir?**

* *S’engager très tôt* : les contextes québécois et canadien offrent la possibilité d’Acquérir de l’expérience professionnelle avant même la fin des études. Pour cela, il suffit de le vouloir et s’engager dans des expériences de bénévolat, ou autres. Aussi est-il important de s’engager aussi vite que possible dans les activités associatives pour commencer par bâtir un réseau professionnel qui permettra d’être déjà bien intégré dès la sortie de l’école de formation.
* *Développer des compétences transversales* : les employeurs ne veulent pas seulement des travailleurs ayant une qualification, mais ayant d’autres compétences qui complètent ou renforcent le diplôme obtenu. Il suffit d’analyser les offres d’emploi aujourd’hui dans notre domaine pour se rendre compte de beaucoup d’exigences demandées par les employeurs et qui ne sont pas des choses apprises à l’école. Une bonne connaissance de Microsoft 365 aujourd’hui en est un exemple.

**Pour finir**

Je voudrais remercier tous ceux que mon chemin a croisés durant mon parcours. Ils sont bien nombreux et cela me rassure d’autant plus qu’aucune porte ne me soit restée fermée quand j’y ai cogné. La promptitude des collègues à répondre aux sollicitations, les conseils, les mots d’encouragement, les orientations et accompagnements divers, tout fut apprécié et je dis à chacun et chacune un sincère MERCI

**Gaël – enquête**

J’ai choisi d’analyser 10 parcours d’archivistes immigrants. Je remercie donc mes collègues françaises et français : Albane, Alexandra, Florian, Juliette, Laure, Mathilde, Marie et Marie. Je remercie aussi Ana Luiza du Brésil et Sakura du Japon.

Certains sont venus rejoindre leur conjoint québécois, certains souhaitaient découvrir un nouveau pays, et d’autres ont quitté leur pays pour des raisons économiques ou politiques. 8 des répondants ont étudié l’archivistique ici, en première ou deuxième carrière. Ce qui est intéressant, c’est qu’ils soient arrivés au Canada il y a 18 ans, 10 ans ou même l’an passé, ils ont été confrontés aux mêmes défis. Ces défis seront présentés en 3 parties : 1) les différences du marché du travail et les différences au travail entre le Québec et ailleurs ; 2) les difficultés qu’ils ont pu rencontrer ; 3) les bons coups qu’ils ont effectués.

En préambule, vous constatez que j’ai récolté beaucoup de témoignage venant d’immigrants de la France. En tant que Suisse, je suis mal placé pour vous faire la démonstration des liens historiques et actuels entre le Québec et la France. Nous pourrons éventuellement aborder ce thème dans la discussion tantôt.

Pour illustrer ma réflexion, je remercie Isabelle qui a pu me donner quelques chiffres : à l’EBSI : de 2014 à 2022, sur les 60 étudiants internationaux inscrits à la maîtrise, 35 sont des français, soit un peu plus de la moitié  Pourquoi une telle majorité ?

Une explication pourrait être le fait qu’il y ait des accords financiers entre le Québec et la France. Ainsi, un français paiera les mêmes frais d’études qu’un québécois. Une personne détenant la Résidence Permanente paiera également les mêmes frais qu’un québécois. A titre d’exemple, le prix de la maitrise à l’EBSI par trimestre, pour un français, est d’environ 1400$, alors que pour un étudiant international, il est de plus de 9000$. Les français qui ont étudiés ici étaient bien conscients de ce privilège, et une répondante m’a même avoué qu’elle s’estimait chanceuse et qu’elle admirait secrètement les immigrants qui déboursaient tellement plus alors que leur situation financière était précaire.

1) Plusieurs différences m’ont été signalées entre le marché du travail en France et au Québec, dont 2 qui sont revenues souvent : 1) l’importance de la valorisation des diplômes en France, alors qu’au Québec l’expérience professionnelle est plus mise en avant ; 2) la longueur des concours pour postuler à des emplois en France, alors qu’au Québec les processus d’embauche sont plus rapide et plus simple. Dans l’apprentissage et l’adaptation au marché du travail québécois, on m’a signalé une différence à propos du CV : p. ex. en France il faut mettre une photo de soi dans le CV, alors que non au Québec. Ici on met ainsi plus en avant les compétences. Autre point, alors que le réseautage peut être parfois mal vu en France – on utilise l’expression « pistonnage » - au Québec le réseautage est mis de l’avant pour réussir à entrer sur le marché du travail. Ceci est utile car comme beaucoup de postes ne sont pas affichés, la bouche-à-oreille est un bon moyen d’être à l’affût des opportunités. Dernier point relevé : au Québec il n’y a pas de jugement à ce qu’une maman retourne sur le marché du travail ou aux études.

Concernant les différences sur le lieu de travail, Sakura avec qui j’ai pu m’entretenir par Zoom, m’a parlé d’une grosse différence de culture et de mentalité entre le Québec et le Japon. Il lui est parfois difficile de comprendre ce qui est approprié ou préférable. En effet, au Japon, Sakura m’a expliqué que l’on écoute les autres, on est discret et on respecte la hiérarchie. Tout le contraire du Québec où la pro-action est demandée et où il y a une proximité avec son supérieur. Sakura m’a donc affirmé qu’elle doit faire beaucoup d’effort pour se mettre de l’avant et que ce n’est pas toujours facile.

2) J’ai posé à nos 10 collègues la question des difficultés qu’ils ont pu rencontrer et voici quelques-unes de leurs réponses :

2-3 répondants ont eu du stress concernant leurs visas, notamment à cause des longs délais d’attente : cela pouvait parfois être long d’attendre 3-4-5-6 mois. Ces délais se sont d’ailleurs encore plus allongés avec la pandémie. Le stress pouvait être multiple : mes papiers ont-ils été bien reçus, ai-je rempli correctement les formulaires, ma demande va-t-elle être acceptée ? Cela a parfois créé des inquiétudes au niveau des finances pour un répondant qui ne pouvaient pas travailler. En effet, il faisait une demande de changement de statut au Canada et devait attendre de recevoir le visa approprié pour se remettre sur le marché du travail. Un conseil que Marie m’a donné lorsque je lui ai parlé, c’est de bien se renseigner sur les différents permis, sur les nombreux documents à fournir et sur les délais afin de ne pas avoir de mauvaises surprises.

A propos de finances, certains répondants ont dû utiliser leurs économies en attendant de trouver du travail, certains se sont serrés la ceinture et plusieurs d’entre eux ont dû travailler dans un autre domaine le temps de trouver un emploi en archives. Aussi, quelques-uns ont fait des demandes de prêts et bourses du gouvernement du Québec. Mais le gouvernement n’est pas la seule entité qui peut aider financièrement puisque les programmes d’études offrent également des bourses en récompense des bons résultats. Je tiens à signaler l’exemple de Ana Luiza qui a obtenu la bourse Michel-Champagne à l’EBSI. La récompense de 1000$ lui a aidé à financer la fin de sa maîtrise avec confiance. Pour information, la bourse Michel-Champagne à l’EBSI est octroyée selon 2 critères : 1) l’excellence des résultats scolaires ; la qualité du texte décrivant l’orientation des études en articulation avec sa vision de carrière en archivistique. Cette distinction a été perçue par Ana Luiza comme un encouragement précieux dans son cheminement et a favorisé son sentiment d’appartenance au milieu archivistique québécois.

Un défi commun à la majorité d’entre eux a été de commencer en bas de l’échelle afin de faire ses preuves. Ceci veut dire parfois faire des sacrifices : effectuer des tâches pour lesquelles on est surqualifié, travailler loin de son domicile, avoir des horaires parfois incompatibles avec une vie de famille, avoir un faible revenu. Cependant, tous reconnaissent que c’était nécessaire pour inscrire une expérience de plus à leur parcours au Québec.

La barrière du français pour les non-francophones et l’anglais pour la plupart des répondants est des défis, mais il faut oser parler ces langues, avoir confiance en soi. Ils recommandent de ne pas hésiter à prendre des cours si le besoin se fait sentir.

3) J’ai posé à nos 10 collègues la question des bons coups qu’ils ont réalisés et qu’ils recommanderaient à un nouvel archiviste immigrant :

Pour ce qui est de la connaissance de la société québécoise, plusieurs moyens très différents ont été proposés par nos répondants : lectures et visites de musées pour en apprendre plus sur l’histoire, chanter dans une chorale ou faire du bénévolat dans des organismes scolaires.

Afin de s’adapter et connaître le marché du travail, certains répondants recommandent aux étudiants d’avoir recours aux services offerts dans les universités comme le service de placement par exemple. En-dehors du milieu estudiantin, quelques répondants ont eu recours aux services ou plateforme offerts par les différents paliers de gouvernement comme la plateforme Emploi Québec. Sakura m’a elle parlé du service de mentorat offert par l’AAQ, une offre qu’elle apprécie beaucoup et lui donne confiance en elle. Une fois par mois, elle parle avec son mentor qui répond à ses questions. Peut-être que nous pourrons parler des moyens offerts par l’AAQ aux immigrants dans la discussion en fin de table-ronde.

Il y a une unanimité des répondants sur l’importance du stage de fin d’étude pour mettre un premier pied dans le monde professionnel. Celui-ci permet de créer son début de réseau et peut déboucher sur un contrat temporaire. Le bénévolat dans des petits services d’archives ou participer au programme Jeunesse Canada au Travail sont aussi de bons moyens pour acquérir une première expérience professionnelle.

Le dernier bon coup – qui fait aussi l’unanimité – c’est l’importance du réseautage. Réseautage pour faire des connaissance, pouvoir poser des questions, mais aussi évidemment pour trouver un emploi. On m’a d’ailleurs informé que ce réseautage est encouragé dès les études. Tous sont membres de l’AAQ et quelques-uns ont été bénévole à l’AAQ : on peut citer administrateur de région, secrétaire de région, contributeur à la revue « Archives » voire même organisateur de congrès. Les réseaux sociaux comme les groupes Facebook sont aussi fortement recommandés (2 principaux : Archivistes étudiants et diplômés du Québec qui compte plus de 1800 membres (AREDIQ) ; Groupe discussion de l’AAQ qui compte plus de 600 membres,). LinkedIn est souvent utilisé. Sur ce dernier point, je peux citer l’exemple de Marie qui a alimenté son profil LinkedIn en France en vue de son installation au Québec. Et cela a fonctionné puisqu’elle a trouvé un emploi chez Chuck & Co. via ce réseau social.

Ceci me permet de faire la transition avec Charles qui pourra nous parler de cette expérience dans la discussion que nous allons commencer dans quelques instants.

Mais avant, juste un dernier mot pour conclure sur ces témoignages. Oui chaque parcours est unique. Mais nous avons pu constater qu’il y a des moyens qui peuvent être entrepris pour maximiser son taux de réussite dans le but d’intégrer le marché professionnel archivistique québécois. Il faut bien sûr aussi avoir un peu de chance pour être à la bonne place au bon moment. Si certains ont eu de la difficulté alors que d’autres de la facilité, le message qu’ils souhaitent tous faire passer est le suivant : il est important de croire en ses capacités et de créer ses opportunités.

**Gaël et Charles – discussion**

Gaël :

Lorsque je cherchais un employeur qui avait de l’expérience avec des archivistes ayant une origine étrangère, j’ai immédiatement pensé à toi car 3 personnes qui ont répondu à mon questionnaire travaillent pour Chuck & Co : Yudi, Marie de la France et Ella de la Suisse. Je souhaiterai donc avoir ton avis sur ces différentes embauches que tu as fait, pourquoi tu as choisi de tels profils et comment cela se passe au quotidien.

En préparation de cette table-ronde, j’ai pu m’entretenir avec Taïk Bourhis de l’Université de Montréal et Nicolas Bednarz de la Ville de Montréal. Comme ce sont eux qui passent les entrevues de candidats pour intégrer leur équipe, je souhaitais savoir se passaient les processus de recrutement dans ces 2 grandes institutions privées et publiques. Les 2 m’ont répondu que ce sont les Ressources Humaines qui reçoivent les dossiers. Si le candidat vient d’un autre pays, comme il s’agit principalement de postes syndiqués, il est obligatoire que le candidat fournisse une équivalence de diplôme. L’équivalence est donnée par le Ministère de l’Education du gouvernement du Québec et il faut que cette équivalence corresponde au diplôme québécois. Une personne des Ressources humaines de BAnQ m’a signalé la même obligation. Au niveau de l’expérience professionnelle faite à l’étranger, tant Taïk que Nicolas en reconnaisse la valeur. Toi Charles,

*A. En tant qu’entrepreneur, a) reconnais-tu les diplômes de l’étranger et b) reconnais-tu les expériences faites dans un autre pays?*

Charles :

a) Diplômes oui grâce à l’équivalence de la Certification de l’AAQ

b) Expériences : surtout les expériences en gestion documentaire, en lien avec les tâches recherchée.

Gaël :

*B. a) Quelles sont les plus-values que peut t’apporter un archiviste immigrant ? b) Et au contraire, quels sont les éléments auxquels il faudrait porter plus d’attention ?*

Charles :

Ne fait pas de différence entre une candidature québécoise ou étrangère.

a) Importance de la diversité dans une équipe, recherche de profil différent de soi, différente culture et apport personnel à l’entreprise de nouvelles personnes

b) Maitrise de la langue

Aussi, il reconnait qu’il faut un certain caractère et courage de quitter son pays pour commencer une nouvelle aventure. Cela peut être similaire à quand on commence un nouveau mandat dans une entreprise : l’incertitude du travail que l’on aura à réaliser et réussir à compléter le mandat.

Gaël :

*C. Comment, en tant qu’employeur, accueilles-tu un archiviste immigrant afin de l’intégrer dans ton entreprise (valeur, adaptation, code, etc.)?*

Charles :

Journée d’intégration, lectures obligatoires, une rencontre d’équipe par semaine, lorsque sera possible à Montréal rencontre pour créer de la chimie et de l’intégration.

Evaluation personnel périodique selon des objectifs propre à chacun.

Gaël :

*D. Constates-tu des différences entre une personne immigrante et un québécois au quotidien dans ton entreprise?*

Charles :

Non pas particulièrement, sauf parfois lorqu’il s’agit de référence culturelle.

Gaël :

Avec la pénurie de main d’œuvre, il y a fort à parier qu’il y aura de plus en plus d’archivistes étrangers au Québec.

*E. Quels conseils pourrais-tu donner à d’autres employeurs lorsqu’ils vont recevoir ce type de candidatures?*

Charles :

Avoir un esprit d’ouverture, être capable de recevoir la diversité, réfléchir à ce que l’on peut apporter à l’autre.

Gaël :

J’aimerai ajouter 2-3 points à ce sujet.

a) Le conseil qu’un employeur m’a donné est de faire une rencontre avec la personne, discuter avec elle et lui demander des précisions sur son CV afin d’en valider la compréhension.

b) On m’a parlé aussi de la gratification d’être mentor, la gratification de transmettre ses connaissances. Aussi la réciprocité et l’enrichissement qu’il peut y avoir dans ces échanges.

c) Enfin, BAnQ m’a annoncé une bonne nouvelle : dans les prochains mois, ils ont le désir d’optimiser leurs pratiques afin de recevoir davantage de candidature provenant de la diversité, incluant les immigrants.

Merci pour ce petit entretien Charles. J’espère que tu auras convaincu d’autres responsables de service d’archives d’engager des archivistes immigrants !